





L'objet de la modification est d'ajouter ce qui suit, en pièce jointe

- Addendum to Damp Proofing Basement Walls
- Questions and Answers for MTC Damp Proofing Project
- Building Measurement
- Irrigation Drawing
- TBU13 Sidewalk Layout 11x17
- Utility Drawing

**Remplace le Formulaire de Soumission et d'acceptation avec le suivant :**



## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Le contrat comprendra, de manière non limitative, l'exécution des travaux suivants pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC) : Fournir la main-d'œuvre, les matériaux, les outils, le matériel, le transport et la supervision nécessaires pour imperméabiliser les murs du sous-sol le long de la fondation périmétrique de l'installation de traitement médical de la Division Dépôt à Regina (Saskatchewan). Les travaux sont décrits plus en détail dans les dessins ci-joints et dans toutes les modifications apportées à ces documents.

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopieur: \_\_\_\_\_

NEA : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la soumission de

		Cost Excluant la TPS/TVH
1.	La réalisation de la barrière d'étanchéité doit être offerte selon un prix forfaitaire qui comprendrait toute l'information contenue dans la portée des travaux d'origine, à l'exception de la barrière d'étanchéité enlevée du côté sud du bâtiment.	_____ \$
2.	Aménager un trottoir, ajouter de nouveaux gravillons à l'aire qui en est recouverte, mettre en œuvre un drain agricole à côté du trottoir et enlever le socle du transformateur : toutes ces tâches doivent être regroupées dans un prix forfaitaire.	_____ \$



<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION</b> Excluant la TPS/TVH	_____ \$
--	----------

**SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

La soumission ne peut être retirée pour une période de 60 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

**SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT**

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

**SA06 DURÉE DES TRAVAUX**

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux par 31 Octobre 2017.

**SA07 GARANTIE DE SOUMISSION**

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

**SA08 SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_